



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente...

• (Page 07)

Chine

«Un grand pays de 1,4 milliard d'habitants ne doit compter que sur lui-même»

La Chine doit renforcer ses capacités de production et être capable de le faire seule, a estimé son président, au moment où son pays est ...

• (Page 08)

Aviation

Swiss a réalisé un bénéfice de 456 millions de francs en 2022

La compagnie aérienne a réalisé un résultat «meilleur que ...

• (Page 08)



Togo / secteur des assurances

• (Page 03)

Des réflexions sur la microassurance



Conférence économique

• (Page 04)

Présentation des atouts économiques togolais à Bordeaux

Pays les moins avancés

A Doha, le Togo prend une part active au sommet du groupe des PMA

Doha, la capitale du Qatar dans la péninsule arabe accueille la cinquième ...

• (Page 02)

Filière café & cacao

Prix indicatifs aux producteurs du 1er au 15 mars 2023

Le Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC) rend public les prix indicatifs aux producteurs Togolais de café/cacao ...

• (Pages 04)

Cinéma

Prix spéciaux UEMOA de la 28ème édition du Fespaco

«Xalé, Les blessures de l'enfance» du réalisateur sénégalais Moussa SENE ABSA remporte le prix du long métrage ...

• (Page 06)

Biodiversité

Les Etats s'accordent sur un traité pour protéger la haute mer

Accord à l'ONU sur le premier traité pour protéger la biodiversité en haute mer...

• (Page 11)

FONi 2023 | SPONSOR OFFICIEL AFRIK CRÉANCES

2^E ÉDITION
FORUM INTERNATIONAL
DE L'INTERMÉDIATION,
DU NUMÉRIQUE ET DE
L'INNOVATION

02-05
MARS 2023
HOTEL
02 FÉVRIER
LOME - TOGO

Thème
L'intermédiation et les innovations
technologiques dans les dynamiques
de l'inclusion financière »

(228) 93 03 36 36
(228) 97 67 30 30
(228) 22 20 38 41
support@foni.africa
www.foni.africa

Pays les moins avancés

A Doha, le Togo prend une part active au sommet du groupe des PMA

Doha, la capitale du Qatar dans la péninsule arabique accueille la cinquième conférence des Nations unies sur les pays les moins (PMA). Le Premier ministre du Togo, Victoire Tomegah Dogbé a pris activement part ce samedi 04 mars 2023 au nom du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé au sommet des chefs d'État et de gouvernement du groupe des pays les moins avancés en prélude à la conférence.

● Nicole ESSO

Les travaux présidés par le Secrétaire Général de l'ONU, António Guterres en présence de plusieurs chefs d'État et de gouvernement dont le Premier ministre Victoire Tomegah-Dogbé, permettront d'élaborer des plans et des partenariats nécessaires pour concrétiser les promesses et ambitions du programme d'action de Doha adopté en 2022 pour les dix prochaines années. Il s'agit aussi, de mobiliser un soutien international supplémentaire en faveur des PMA et de surmonter les défis structurels, éradiquer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement fixés au niveau international. À l'ouverture des travaux, le Secrétaire Général des Nations unies, António Guterres



a fait le diagnostic des facteurs qui freinent encore le développement de ces pays les moins avancés, notamment les inégalités générées par le système économique et surtout, le surendettement qui rend impossible leur développement. Il a appelé les pays développés à investir davantage dans les PMA qui ont grandement besoin de soutien. Au nom du Président de la République, le Premier ministre a remercié l'Émir du

Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani pour la qualité de l'accueil et la parfaite organisation du sommet. Elle a réitéré l'engagement du Togo à poursuivre ses actions pour un développement harmonieux du pays à travers l'inclusion socioéconomique. « Mon pays le Togo se réjouit de la tenue de cette conférence car, elle arrive à un moment charnière pour nos pays qui sont confrontés à de multiples crises: crise sanitaire, économique, climatique et sécuritaire. Ces crises qui déstabilisent nos pays. Je voudrais vous inviter à vous mobiliser pour mener des actions encore plus fortes pour accélérer l'impact de nos résultats. Et c'est ce que notre pays, le Togo a compris. À travers notre feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui se focalise surtout sur l'inclusion sous toutes ses dimensions avec comme projet phare l'identification biométrique, le registre des personnes et des ménages, et l'assurance maladie », a déclaré le Premier ministre dans son allocution. 46 pays les moins avancés du monde dont le Togo prennent part à cet événement de haut niveau.



Image du jour



Les équipes de SUNU Bank Togo et de celles des autres filiales de SUNU GROUP au Togo célèbrent les collaborateurs les plus fidèles ! 15 ans, 20 ans et jusqu'à 30 ans d'expérience dans la profession pour certains d'entre eux à qui les diplômes d'honneur de l'APBEF ont été décernés.

AUX DÉCIDEURS ...
Mauvais signal

Le marché régional de la dette publique est manifestement entré dans une zone de forte turbulence qui s'est accentuée dans la dernière semaine du mois de février. Comme corollaire, la Guinée-Bissau, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Togo ont à peine mobilisé la moitié de leur sollicitation financière sur le marché financier. Cette situation d'échec généralisé est la résultante de la politique monétaire de la Banque Centrale soutenant les refinancements à taux variables dans un contexte où les taux directeurs ont été revus 3 fois à la hausse en moins d'un an. Le vendredi 24 février pour emprunter 35 milliards FCFA, le Togo a obtenu 16,62 milliards FCFA comme l'ensemble des soumissions, à peine 47% du montant mis en adjudication. Avec seulement 24,7% de cette offre provenant des investisseurs togolais. Comme solution le Togo a finalement retenu 14,12 milliards FCFA avec les plus grandes parties en grande partie sur les bons de 12 mois (6,5 milliards FCFA) et les obligations de 3 ans (6,6 milliards FCFA), tandis qu'environ 1 milliard FCFA ont été captés sur les obligations de 5 ans. Dans ce contexte où les investisseurs affirment de plus en plus leur exigence, l'on a enregistré des rendements moyens pondérés en progression à 5,34% pour les bons, alors que ceux des maturités de 3 ans et 5 ans sont respectivement ressortis à 7,14% et 6,77%. Une tendance qui pourrait témoigner d'une situation inédite. Ceux qui ont marqué un intérêt pour l'achat de ces titres, essentiellement des Togolais, ont soumissionné pour 36 milliards au lieu de 35 milliards recherchés. On peut remarquer la masse d'argent qui circule dans ce pays que les gens cherchent à placer pour gagner des intérêts. Finalement, la limite d'endettement actuelle du Togo ayant été atteinte, les instances internationales ont rappelé nos autorités à l'ordre qui, la mort dans l'âme, se sont vu contraintes de ne s'endetter pour ce mois qu'à hauteur de 11 milliards de FCFA. D'un autre côté, bon nombre de citoyens ne savent réellement pas les contours de cette dette permanente. Le pire au Togo, c'est le mutisme des universitaires économistes. La plupart refuse de prendre la parole sur des sujets économiques sous le couvert de leur indisponibilité. La réaction des investisseurs sur le marché financier va être scruté cette semaine. Un nouvel échec de mobilisation serait un véritable avertissement.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres			
Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km²	21,7 km²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Togo / secteur des assurances

Des réflexions sur la microassurance

« Assurance inclusive : enjeux, défis et perspectives au Togo » est le thème de l'atelier sur la microassurance qui a ouvert ses travaux, lundi 06 mars 2023 à Lomé. 48 heures durant, les participants vont identifier les facteurs clés de succès et les enjeux pour la microassurance au Togo.

• Joël YANCLO

Les objectifs visés à travers l'organisation de ce séminaire de formation sont très importants dans la croissance de la microassurance qui s'exprime avant tout par une augmentation du taux de couverture de la population ciblée. L'incidence sur le chiffre d'affaires est réduite car les primes sont généralement petites et il faut des dizaines de millions de clients avant de rendre les résultats perceptibles. C'est ce qui rend pusillanime les dirigeants et actionnaires des sociétés d'assurances qui attendent un retour d'investissement rapide », dixit ASSIGNON Koffi Masé, Directeur National des Assurances, représentant le ministre de l'économie et des finances à l'ouverture de l'atelier sur la microassurance. Ces deux jours d'échanges à travers les différents panels permettront d'atteindre les objectifs visés à savoir, comprendre le concept de la microassurance, comprendre la chaîne de valeur de l'assurance inclusive, connaître les tendances en produits de microassurance en Afrique et au Togo, utiliser le livre V et la circulaire sur la microas-

surance agricole indicielle dans la mise en œuvre des opérations de microassurance, produire les états comptables de la microassurance, et cerner le rôle des prestataires de services techniques. La promotion de la couverture en assurance, et spécifiquement de la microassurance pour se protéger contre les risques du quotidien s'inscrit dans la droite ligne des ODD dont la réalisation tient à cœur particulièrement aux premiers responsables de l'état togolais qui ne ménagent aucun effort pour le bien-être des populations, surtout des couches les plus vulnérables. Cet atelier offrira l'opportunité, pour les partenaires de cet écosystème, de mieux appréhender le concept, les enjeux pour l'inclusion financière, ses défis pour la croissance économique et ses perspectives dans le développement économique du Togo.

Des actions en faveur de l'inclusion financière

A l'instar de tous les pays en voie de développement, le Togo est résolument tourné vers l'inclusion financière de



toutes les couches sociales de sa population dominée par le secteur primaire et l'économie informelle. Le gouvernement togolais, dans le déroulement de sa Feuille de route (FDR) Togo 2025, relativement à l'Axe 3 (Consolidation du développement social et renforcement des mécanismes d'inclusion), a mis en place différents instruments, notamment : les produits de microassurance adossés aux microcrédits à travers les actions du FNFI lancé en 2016, le programme des filets sociaux consistant en des transferts monétaires aux personnes vulnérables, particulièrement au temps fort de la pandémie

du COVID 19 en 2020, le programme de School Assur qui protège tous les élèves des établissements d'enseignement public par une couverture en microassurance santé et accidents corporels, les actions de la Mutuelle Incitatif de Financement Agricole(MIFA) en direction du monde agricole pour promouvoir les produits financiers et assurantiels adaptés. « Ces multiples actions du gouvernement il faut le dire, sont couronnées de succès. Aujourd'hui, le Togo affiche la meilleure performance en matière de progression de l'inclusion financière au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine

(UEMOA) », a rappelé le Directeur National des Assurances. Si l'accès aux produits de microfinance à travers les produits d'épargne et de microcrédits est plus perceptible, tel n'est pas le cas pour la microassurance. En effet, sur le marché togolais des assurances, il n'existe que trois (3) sociétés agréées pour les opérations de microassurance, à savoir La Citoyenne Vie qui est une société de microassurance, et les sociétés classiques CIF Vie et SUNU Assurances.

Des produits de microassurance peu commercialisés

Les produits de microassurance sont très peu commercialisés au Togo. D'après le rapport annuel du marché togolais des assurances de 2021 publié par la direction nationale des assurances, les primes émises en microassurance vie, soit 1 196 000 000 FCFA, représentent 1,54% des primes totales du marché. Ceci augure que la microassurance a beaucoup de chemin à faire. L'assurance inclusive a donc des potentialités à développer et dispose de la matière. Déjà en 2017, l'étude sur la microassurance au Togo réalisée par MicroInsurance Network révèle qu'il y avait déjà 6,3 millions de dollars us en primes émises pour 1,82 millions d'assurés. Ceci correspond à un taux de couverture de 34,37% de la population à faible et moyens revenus. Le Togo se situait en tête de classement des pays africains par rapport à la microassurance en 2017. A l'issue de ce séminaire, il est à espérer que les résultats attendus seront perceptibles à court et moyen terme par une plus grande inclusion assurantielle et un meilleur reporting des statistiques sur la microassurance.



Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estimation

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

Conférence économique**Présentation des atouts économiques togolais à Bordeaux**

Le Club d'Entreprises Bordeaux Afrique (CBSOA) a accueilli une délégation togolaise à Bordeaux dans le cadre de la présentation des opportunités qu'offre le Togo avec l'investissement public dans les infrastructures moteur économique et l'amélioration de la logistique portuaire, un potentiel de développement du port de Lomé en tant que carrefour commercial régional.

● **Midas TIGOSSOU**

La conférence sur le thème « Découvrons le Togo : perspectives économiques, opportunités d'investissement, climat et facilités d'affaire » s'est déroulée du 2 au 4 mars passé à Bordeaux en France. Et rentre dans le cadre des projets de la Feuille de Route Togo 2025. Cette conférence a permis de présenter les perspectives économiques du Togo, les secteurs porteurs et les opportunités d'investissement, ainsi que les conditions et facilités d'investissement mises en place par le gouvernement Togolais. La présentation de la ministre de la Promotion de l'Investissement Madame Mivedor Kayi à rassurer les investisseurs français par rapport aux réformes économiques entreprises par le Gouvernement togolais et l'ambition de faire du Togo un hub pour les investisseurs. « C'est avec fierté que j'ai participé au roadshow de promotion de la destination Togo auprès des investisseurs français sous l'initiative de M Calixte Madjoulba, Ambassadeur du Togo en France, en partenariat avec le Ministère de la promotion des investissements. Dans mon modeste speech, j'ai présenté le cadre



macro du pays avec un accent sur la contribution des investissements privés à la croissance et la belle performance enregistrée dans le climat des affaires sous le Leadership de SEM le Président de la République » a déclaré l'économiste à la Présidence Togolaise, M Abdul Fahd FOFANA. Cette conférence a été organisée par le ministère de la Promotion de l'Investissement, l'ambassade du Togo en France et l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche du Togo.

Le réseau bordelais

Le Club d'Entreprises Bordeaux Afrique (CBSOA), créé en 1992 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde, regroupe une soixantaine de Petites Moyennes Entreprises et des Petites et Moyennes Industries de

tous secteurs. Aujourd'hui le club compte plus de 70 entreprises adhérentes. En 30 ans ce sont plus de 100 missions d'affaires, dans 25 pays du continent et des centaines d'entreprises qui ont participé à ces missions. Le réseau est souvent représenté par leurs dirigeants et impliqués pour une part significative voire pour la totalité de leur chiffre d'affaires en Afrique. Il a pour mission sur le Continent africain et dans l'Océan Indien de mutualiser les compétences, les expériences et les réseaux de chacun afin de créer et de développer les courants d'affaires de nos membres. Le réseau propose également des conférences, des tables rondes, des accueils de délégations ou encore des dîners conviviaux à Bordeaux afin d'entretenir les relations entre nos adhérents. L'objectif du CBSOA en partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde, est de réunir des hommes d'affaires et des cadres ayant en commun la volonté de développer leurs activités sur le Continent africain et dans l'Océan Indien ou souhaitant explorer les possibilités offertes par ce territoire.

**Umoa-Titres****Le Togo recherche 25 milliards FCFA**

Le Togo va boucler sa première sortie du mois de mars sur le marché financier régional coordonné par Umoa-Titres le vendredi 10 mars prochain. Via une émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) et de Bons assimilables du trésor (BAT), le pays ambitionne de mobiliser 25 milliards FCFA auprès des investisseurs ouest-africains.

Selon l'appel d'offres consulté par Togo First, les obligations sont d'un nominal de 10 000 FCFA et émises sur la maturité 5 ans avec 5,7% de taux d'intérêt. S'agissant des BAT, leur nominal est de 1 million FCFA tandis que le taux d'intérêt est multiple sur une maturité de 91 jours. Notons qu'après 4 sorties effectuées cette année, Lomé a collecté 94 milliards FCFA



sur 574 milliards FCFA prévus pour financer le budget national qui s'équilibre en

recettes et en dépenses à 1957 milliards FCFA.

(Togo First)

Filière café & cacao**Prix indicatifs aux producteurs 1er au 15 mars 2023**

Le Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC) rend public les prix indicatifs aux producteurs Togolais de café/cacao pour la période du 1er au 15 mars 2023.

**COMITE DE COORDINATION POUR
LES FILIERES CAFE ET CACAO****COMMUNIQUE**

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMITÉ DE COORDINATION POUR LES FILIÈRES CAFÉ ET CACAO COMMUNIQUE :

Les prix indicatifs aux producteurs pour la période du 1^{er} au 15 mars 2023 sont déterminés sur la base des cours mondiaux comme suit :

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| - CAFÉ SAIN ROBUSTA | 860 francs le kilo |
| - CACAO QUALITE SUPÉRIEURE | 1050 francs le kilo |

N.B : ces prix sont calculés par rapport à l'échéance de mai 2023 pour le café et le cacao.

Le Secrétaire Général
CCFCC
Ensemble GOUTHON

Immeuble Direction du Conditionnement des Produits (DCP)
Zone Portuaire / Lomé - Togo
8 BP. 8 582 Téléphone : (228) 22 27 09 43/22 40 79 68 Télécopie : (228) 22 27 09 65 e-mail : ccfctogo@gmail.com

Togo / Justice militaire**Des magistrats nommés**

Au Togo, quelques mois après la modification par la représentation nationale du code de justice militaire et du statut des personnels et auxiliaires des juridictions militaires, un nouveau pas vers l'opérationnalisation de l'organe vient d'être franchi. Le 27 février dernier, le Président togolais, Faure Gnassingbé a nommé des magistrats qui siégeront au Tribunal militaire et à la Cour d'appel militaire.



Le Tribunal militaire sera présidé par le magistrat Awal Ibrahim, jusque-là, Vice-président de la Cour d'Appel de Lomé. Il aura pour assesseurs les magistrats Kossi Folly et Mondou Laré, tous deux, des conseillers à la Cour d'appel de Lomé. Quant à la Cour d'appel militaire, elle sera présidée par Kokou Amégboh Wottor, président

de la Cour d'appel de Lomé avant sa nomination. Il sera assisté de trois assesseurs notamment Ouro-Onaou Kondo, Kosi Edzolevo et Kossivi Egbetonyo, ex-ministre de la culture. En rappel, c'est depuis 1981 que le Togo s'est doté de son premier code militaire qui n'est jamais rendu opérationnel. Selon les autorités la mise en service

de cette juridiction militaire va « participer à l'éclosion, à la poursuite du processus démocratique du Togo et à la construction de l'État de droit ». Elle s'inscrit également dans le processus de modernisation de la justice togolaise lancé depuis 2005.

(Togo First)



**MISE A JOUR DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE
L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE L'UNION MONETAIRE OUEST
AFRICAIN (AMF-UMOA)**

Avis à Manifestation d'Intérêt N°01-2023/AMF-UMOA

01. Dans le cadre des procédures de Consultation Restreinte, l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), souhaite actualiser sa base de données 'fournisseurs et prestataires', au titre des années 2023, 2024 et 2025.

02. Les Consultations Restreintes au terme du Règlement Financier et du manuel de procédure du cycle d'acquisition des biens, travaux et services de l'AMF-UMOA seront effectuées sur la base d'un répertoire préétabli de fournisseurs et de prestataires.

03. A cet effet, les candidats des domaines d'activités énumérés (de façon non exhaustive) au point 4, légalement installés dans l'un des huit (8) pays de l'UMOA et ayant les qualifications requises, sont invités à manifester leur intérêt pour s'inscrire sur ledit fichier.

NB : Les candidats déjà inscrits sur le fichier 'fournisseurs et prestataires' existant, peuvent également mettre à jour leurs dossiers de candidature.

04. Les domaines de compétence recherchés sont les suivants :

- Professionnel de santé (*Médecin de travail ayant 5 années d'expérience professionnelle*) ;
- Agence de voyage (ayant au moins 5 années d'existence légale) ;
- Cabinets de maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage délégué ;
- Entretien et réparation de climatiseurs ;
- Fourniture de matériels et consommables informatiques ;
- Prestations et fournitures de logiciels informatiques ;
- Fourniture/maintenance et réparation de matériels téléphoniques ;
- Fourniture de consommables, matériels et mobiliers de bureaux ;
- Maintenance et réparation de matériels informatiques et bureautiques ;
- Maintenance et réparation de matériels, mobiliers et équipements de bureaux ;
- Prestation de services d'audit et de conseil ;
- Prestation de services de transit/douane/transport ;
- Cabinet de prestation de recrutement du personnel ;
- Prestation de services traiteurs ;
- Prestation de services d'imprimerie et travaux connexes ;
- sérigraphie, étrennes, goodies ;
- Travaux de construction, d'aménagements, de réhabilitation, menuiserie, électricité, plomberie, aluminium, etc... ;
- Prestation de services de traduction (anglais-français) ;
- Conception de spot audiovisuels ;
- Architecte, architecte d'intérieur et prestation de services de décoration ;

05. Le dossier de candidature sera composé :

i- des pièces administratives ci-après :

- a) Des coordonnées (téléphone, email, adresse) actuelles et valides ;
- b) Copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- c) Copie du code employeur de l'inscription à la Caisse de Sécurité Sociale du pays concerné ;
- d) Copie du numéro de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

ii- du plan de la localisation géographique ou d'indication du siège social du candidat

iii- du formulaire de renseignements sur le candidat

Le candidat doit remplir le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochet. Le tableau ne doit pas être modifié.

Date : [insérer la date (jour, mois, année) de remise de la manifestation d'intérêt]

1. Nom du candidat : [insérer la dénomination légale du candidat]
2. En cas de groupement : noms de tous les membres [insérer la dénomination légale de chaque membre du groupement]
3. Domaine de compétence / domaine d'activité du candidat : [insérer le domaine légal de chaque membre du groupement]
4. Pays où le candidat est légalement enregistré au Registre du Commerce : [insérer le pays d'enregistrement]
5. Année d'enregistrement du candidat au Registre du Commerce : [insérer l'année d'enregistrement]
6. Adresse Officielle du candidat dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du candidat dans le pays d'enregistrement]
7. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : [insérer le nom du représentant du candidat] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du candidat] Téléphone mobile : [insérer le N° de téléphone portable du représentant du candidat] Adresse électronique (Email) : [insérer l'adresse électronique du représentant du candidat]

iv- de l'expérience des candidats

Le candidat devra fournir la liste des prestations similaires réalisées par le passé en renseignant le formulaire ci-dessous :

N° d'ordre	Identification du marché	Brève description de la prestation réalisée par le candidat
1	Nom du marché Nom de l'autorité contractante/client Adresse Année de réalisation de la prestation	

06. Le dossier de candidature pour les consultants individuels sera composé de leur CV actualisé et signé.

07. Tous les dossiers de candidatures doivent être fournis en un (1) exemplaire sous plis fermé portant la mention ci-après :

« MANIFESTATION D'INTERET POUR LA MISE A JOUR DU FICHIER DES
FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE
L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE »

Avis à Manifestation d'Intérêt N°01-2023/AMF-UMOA

08. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Secrétariat Général de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), sis au Plateau, 01 BPM 1878 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE, Avenue Joseph ANOMA (Rue des Banques), Tel : + (225) 27 20 21 57 42 / 27 20 27 58 46 / 27 20 31 56 20.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessus, ou transmis par mail à l'adresse appelsoffres@amf-umoa.org, au plus tard le **31 MARS 2023** à 14heures, heure locale d'Abidjan.

09. Les manifestations d'intérêt seront évaluées conformément aux dispositions réglementaires applicables à l'AMF-UMOA.

Ripert BOSSOUKPE

Cinéma

Prix spéciaux UEMOA de la 28ème édition du Fespaco

“Xalé, Les blessures de l'enfance” du réalisateur sénégalais Moussa SENE ABSA remporte le prix du long métrage fiction, et “Al Djanat / Paradis originel ” de la réalisatrice Burkinabé Chloé Aïcha BORO, celui du long métrage documentaire.

Les prix ont été remis aux lauréats le vendredi 03 mars 2023 à Ouagadougou, au cours d’une soirée de gala présidée par le Président de la Commission de l’UEMOA Abdoulaye DIOP. C’était en présence de plusieurs ministres de la culture des Etats membres ou de leur représentant, et des membres d’Organes. Le film “L’envoyée de Dieu” de la réalisatrice nigérienne Amina A. MAMANI a remporté le prix du court métrage fiction. Pour sa part le documentaire “Les Cavaliers de Tonka” du malien Mohamed Dayfour DIAWARA a remporté le prix du meilleur documentaire court métrage. Dans son allocution le Président DIOP a salué la courageuse décision prise par l’Etat burkinabé d’organiser cette 28ème édition malgré le contexte sécuritaire. En le faisant, le « Pays des Hommes Intègres fait la preuve qu’aucun défi, si grand soit-il, ne peut remettre en cause notre engagement à nous rassembler autour de nos valeurs et de nos ressources culturelles », dira-t-il. Poursuivant son propos, le Président DIOP a tout de même déploré le fait que « parmi les films



● Le Président de la Commission remettant au réalisateur sénégalais son trophée

en compétition pour l’Etalon de Yennenga, le prix le plus prestigieux, on ne compte que 2 œuvres de l’Union ! Ce seul exemple devrait nous interpeller tous : professionnels du cinéma, administrateurs de la culture, gouvernants, partenaires techniques et financiers, critiques de cinéma et amoureux du grand écran ». « Ensemble, prenons des initiatives pour accompagner, comme il se doit, les réalisateurs et les producteurs afin qu’ils gardent allumée la flamme de leurs talentueux précurseurs que sont Oumarrou Ganda et Sembène Ousmane que les organisateurs de la présente édition ont bien fait de célébrer », a-t-il promis. Pour rappel, les Prix

Spéciaux UEMOA sont ouverts aux œuvres cinématographiques réalisées par des ressortissants des huit Etats membres. Ces œuvres doivent faire partie de la sélection officielle du FESPACO, en ou hors compétition. Pour cette 28 édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou, 4 prix spéciaux UEMOA étaient en compétition à savoir le long métrage fiction (8 000 000 FCFA), le court métrage fiction (5 000 000 FCFA), le long métrage documentaire (8 000 000 FCFA) et le court métrage documentaire (5 000 000 FCFA).

Avec uemoa.int

Observation de la Terre

L'Angola confie à Airbus la construction de son premier satellite

L'Angola poursuit son chemin vers son ambition de souveraineté spatiale. Le pays dispose déjà d'un satellite télécoms et d'un centre de contrôle des satellites. D'autres investissements dans le secteur sont prévus pour les prochaines années.

Après la mise en service de son deuxième satellite télécoms, l'Angola veut renforcer sa flotte spatiale avec un satellite d'observation de la Terre dénommé Angeo-1. La construction de l'engin a été confiée à Airbus Defence and Space, une filiale du groupe franco-allemand Airbus spécialisée dans les avions militaires, les drones, les missiles, les lanceurs spatiaux et les satellites artificiels. Airbus entend livrer à l'Angola « un satellite d'observation de la Terre de dernière génération pour soutenir le développement social et économique, notamment une série d'activités stratégiques telles que la planification urbaine et la gestion des précieuses ressources minérales ». De plus, la société prévoit de fournir un programme de formation complet aux ingénieurs

angolais afin de renforcer les compétences nationales par un transfert de connaissances ciblé. Cet accord a été signé en marge de la visite du président français Emmanuel Macron à Luanda le vendredi 3 mars. Il intervient quelques semaines après que le président angolais João Lourenço a autorisé par un décret la commercialisation d'AngoSat-2, le 2e satellite de télécommunications angolais. L'engin a été construit par la Russie en remplacement du satellite AngoSat-1, d'une valeur de 327,6 millions USD, perdu dans l'espace peu de temps après son lancement en 2017. Le pays s'est également doté d'un centre de contrôle des satellites. Ces différentes initiatives s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie spatiale nationale de l'Angola. Le gouvernement ambitionne de mettre à profit la technologie spatiale pour accélérer

le développement du pays grâce notamment à l'amélioration de la qualité et de la couverture des services télécoms. Cela devrait faciliter la transformation numérique de tous les secteurs de l'économie. La technologie spatiale peut également servir à d'autres applications. Selon Airbus, « l'accès souverain à l'imagerie satellitaire contribuera de manière significative au développement des infrastructures ; à la cartographie des ressources naturelles ; à la surveillance maritime, y compris la pêche ; à l'agriculture et à la démographie. Il permettra également de mieux comprendre les origines et les impacts du changement climatique sur l'économie, comme la surveillance des sécheresses, de l'élévation du niveau de la mer et des ressources en eau ».

Avec Agence Ecofin

Restructuration de la dette

Le Ghana annonce des négociations « très cordiales et fructueuses » avec la Chine

Accusée d'être un obstacle à l'allègement de la dette des pays en développement, la Chine a dépêché fin février une délégation à Accra pour discuter de la restructuration de prêts bilatéraux.

Le ministère ghanéen des Finances a annoncé, dans un communiqué publié jeudi 2 mars, que les négociations avec la Chine sur la restructuration de la dette bilatérale ont été « très cordiales et fructueuses ». Cette annonce intervient au terme d'une visite de trois jours d'une délégation chinoise à Accra pour discuter de la restructuration de prêts bilatéraux accordés par Pékin au Ghana. Selon les données de l'Institut international des finances (IIF), l'empire du Milieu est le plus grand créancier bilatéral du Ghana avec 1,7 milliard de dollars de dette, contre 1,9 milliard de dollars pour l'ensemble des pays créanciers membres du Club de Paris. Les dirigeants occidentaux ont accusé à maintes reprises la Chine de retarder la restructuration de la dette des pays en développement. Le ministre allemand des Finances, Christian Lindner, avait appelé, début février dernier, la Chine à se joindre rapidement aux efforts de restructuration de la dette du Ghana. « Je voudrais appeler tous les créanciers à se



joindre aux efforts de restructuration de la dette du Ghana aussi rapidement que possible », a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa visite à Accra. « Et, pour être franc, je rappelle à la Chine ses responsabilités en tant que créancier bilatéral très important du Ghana », a ajouté le ministre allemand, tout en exhortant les créanciers officiels de ce pays en difficulté à former rapidement un comité de créanciers pour l'aider à restructurer sa dette. Pékin a jusqu'ici réfuté les accusations des responsables occidentaux selon lesquelles elle constitue un obstacle à l'allègement de la dette des pays en développement, indiquant que ses prêts bilatéraux servis au Ghana ne re-

présentent que moins de 5% de la dette totale de ce pays d'Afrique de l'Ouest. La dette extérieure du Ghana a atteint 29,2 milliards de dollars à la fin du mois de novembre 2022, selon les données de la Banque centrale. Accra avait conclu, le 12 décembre dernier, un accord préliminaire avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un plan de sauvetage de 3 milliards de dollars, en contrepartie d'un programme de réformes économiques. L'institution financière multilatérale avait cependant estimé que la dette du Ghana n'était pas viable et a invité les autorités à procéder à une restructuration de cette dette pour bénéficier du plan de sauvetage.

Avec Agence Ecofin

Togo

Trois initiatives vertes primées à Lomé

Trois projets axés sur le développement durable viennent d'être sélectionnés au Togo dans le cadre du concours des Ambassadeurs intergénérationnels pour la durabilité environnementale (Aide) organisé par l'association Future Road Strategy Foundation (FRSF) basée à Lomé.

Au Togo, les lauréats du concours des Ambassadeurs intergénérationnels pour la durabilité environnementale (Aide) sont connus. Il s'agit d'Enoc Moukpe dont le projet est intitulé « Plaidoyer pour la prise de conscience des communautés des effets des changements climatiques », et Kossivi Tekpor qui a travaillé sur le « compostage domestique » en vue du développement de l'agriculture durable à Lomé. Le troisième vainqueur de cette initiative axée sur la résilience climatique est la fratrie Josué et Caleb Ahadjitse dont les travaux portent sur le recyclage des déchets dans la capitale togolaise. Parmi les membres du jury figurent Jolly Emefa Akpalou, la coordinatrice générale du Sommet national du leadership féminin (SNLF) au Togo, David Ragatoa, expert en télédétection et aménagement des terres, Daniel Kokou Amega, spécialiste de la transition énergétique et Koami Victorien



Atchabi, géographe environnementaliste. Les lauréats 2023 du concours « Aide » bénéficieront de l'accompagnement technique de l'association Future Road Strategy Foundation (FRSF) dans la mise en œuvre de leurs projets respectifs. Cette récompense vient compléter d'autres activités écoresponsables auxquelles ils ont pris part durant un mois avec les 14 autres candidats en lice notamment une campagne de sensibilisation autour de la plage de Lomé. Enoc Moukpe, Kossivi Tekpor et les frères Ahadjitse ont été outillés également sur la gestion environnementale, la justice climatique, la préservation

de la biodiversité ainsi que l'égalité des genres. Ces différentes thématiques liées aux objectifs du développement durable (ODD) des Nations unies sont cruciales au Togo. C'est dans ce cadre que l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) de ce pays d'Afrique de l'Ouest a conçu le manuel « Réduction des risques de conflits, de catastrophes et des changements climatiques ». Cet ouvrage de 158 pages qui a pour but de soutenir la résilience climatique des municipalités togolaises a été présenté récemment aux élus locaux de la ville septentrionale de Dapaong.

Avec afrik21

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

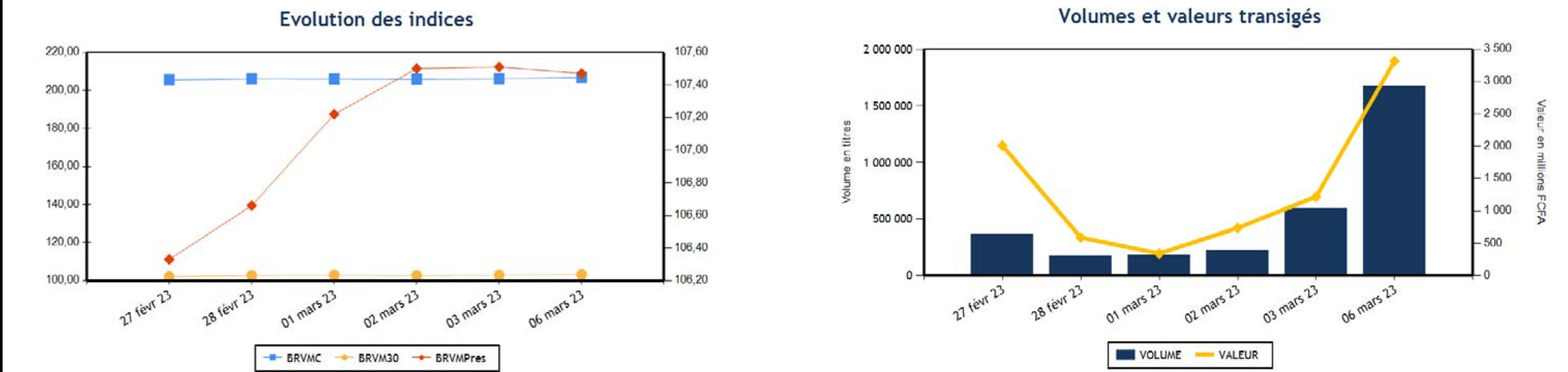
Afrique de l'Ouest

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 6 mars 2023

N° 46

BRVM COMPOSITE 206,73 Variation Jour0,27 % Variation annuelle1,73 %	BRVM 30 103,14 Variation Jour0,25 % Variation annuelle3,14 %	BRVM PRESTIGE 107,47 Variation Jour-0,04 % Variation annuelle7,47 %
---	--	---



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 690 835 949 075	0,27 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 472 140	183,48 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 294 300 475	60,41 %
Nombre de titres transigés	40	5,26 %
Nombre de titres en hausse	16	23,08 %
Nombre de titres en baisse	11	-15,38 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 005	7,32 %	-23,44 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 280	6,67 %	-1,16 %
SITAB CI (STBC)	6 700	3,16 %	-2,19 %
SICABLE CI (CABC)	1 175	3,07 %	0,43 %
SODE CI (SDCC)	5 350	2,98 %	-2,10 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	107,47	-0,04 %	7,47 %	1 371 259	814 431 260	6,28
BRVM-PRINCIPAL	36	97,81	0,48 %	-2,19 %	100 881	479 869 215	9,68

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,28	0,79 %	-5,70 %	26 299	117 018 845	27,08
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	501,15	0,08 %	2,44 %	61 609	812 890 840	9,03
BRVM - FINANCES	15	77,40	0,43 %	2,50 %	1 377 215	323 652 675	7,05
BRVM - TRANSPORT	2	328,58	-0,72 %	-3,84 %	20	26 800	5,23
BRVM - AGRICULTURE	5	293,05	0,02 %	3,35 %	3 410	32 266 985	5,71
BRVM - DISTRIBUTION	7	363,53	0,49 %	1,39 %	3 536	8 385 930	26,40
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 418,96	0,00 %	21,05 %	51	58 400	13,81

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,10
Taux de rendement moyen du marché	7,48
Taux de rentabilité moyen du marché	8,74
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	119
Volume moyen annuel par séance	451 684,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 205 376 378,70

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 984 108 865 319	-0,01 %
Volume échangé	206 241	183,15 %
Valeur transigée (FCFA)	2 022 324 626	388,65 %
Nombre de titres transigés	9	80,00 %
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	7	40,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 755	-1,86 %	3,71 %
BOLLORE (SDSC)	1 340	-0,74 %	-3,94 %
UNIWAX CI (UNXC)	755	-0,66 %	-1,95 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	790	-0,63 %	5,33 %
ONATEL BF (ONTBF)	3 455	-0,29 %	7,97 %

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	35,10
Ratio moyen de satisfaction	89,33
Ratio moyen de tendance	254,52
Ratio moyen de couverture	39,29
Taux de rotation moyen du marché	0,14
Prime de risque du marché	6,45
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance

Valeur moyenne annuelle par séance

Ratio moyen de liquidité

Ratio moyen de satisfaction

Ratio moyen de tendance

Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances

= Valeur annuelle échangée / nombre de séances

= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)

= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)

= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)

= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation

PER moyen du marché

Taux de rendement moyen

Taux de rentabilité moyen

Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)

= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif

= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées

= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma

Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01

Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85

Fax : +225 20 32 66 84

E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

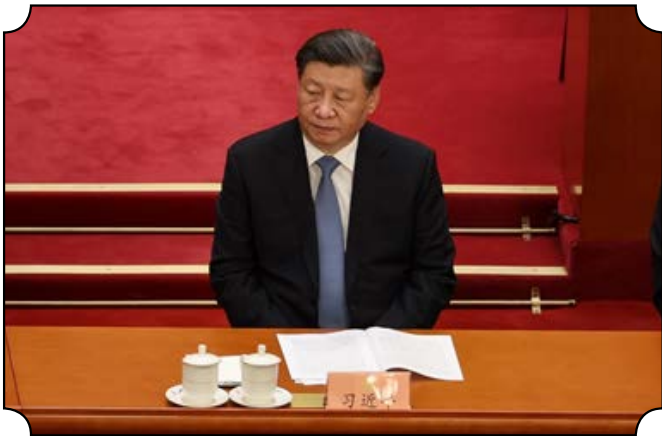
PAYS DE L'UEMOA

Chine

«Un grand pays de 1,4 milliard d'habitants ne doit compter que sur lui-même»

La Chine doit renforcer ses capacités de production et être capable de le faire seule, a estimé son président, au moment où son pays est confronté à d'intenses pressions des États-Unis et de leurs alliés.

«Je dis souvent qu'il y a deux choses (critiques) à assurer: la première, c'est le bol de nourriture de la Chine», a souligné le président Xi Jinping, dimanche, lors de la session annuelle du Parlement, en référence à la sécurité alimentaire. «La seconde, c'est de bâtir un secteur manufacturier fort», a estimé Xi Jinping, selon des propos publiés lundi par le «Quotidien du Peuple», organe du Parti communiste au pouvoir. «Un grand pays de 1,4 milliard d'habitants ne doit compter que sur lui-même pour résoudre ces deux problématiques», a déclaré le président chinois. «Les marchés internationaux ne peuvent pas nous protéger.» Il s'exprimait dimanche à Pékin face à des députés du Jiangsu (est), l'une des provinces côtières les plus développées économiquement. Le développement de domaines clés permettra à la Chine de devenir «un grand pays socialiste moderne à tous égards», a assuré Xi Jinping, selon d'autres propos publiés par l'agence officielle Chine



nouvelle.

Bataille dans les puces électroniques

La Chine et les États-Unis se livrent notamment une féroce bataille pour la fabrication des semi-conducteurs, ces composants électroniques miniatures indispensables au fonctionnement des smartphones, des voitures connectées mais aussi d'équipements militaires. Au nom d'une menace supposée à sa sécurité nationale, Washington a multiplié ces derniers mois les sanctions à l'encontre des fabricants de

puces chinois, désormais entravés pour s'approvisionner en technologies américaines. La Chine a dévoilé dimanche un objectif prudent de croissance «d'environ 5%» pour 2023, à l'ouverture de la session annuelle du Parlement – inféodé au Parti communiste – durant laquelle Xi Jinping obtiendra un nouveau mandat présidentiel de cinq ans. Le pays a par ailleurs annoncé un budget de la Défense 2023 en hausse, dans un contexte de méfiance de ses voisins asiatiques, des États-Unis et désormais de l'OTAN face à sa montée en puissance.

(AFP)

Transports

L'Allemagne retarde le feu vert de l'UE à la fin du moteur thermique

Le vote des États membres de l'UE prévu mardi pour entériner l'interdiction de la vente de voitures à moteur thermique en 2035 a été reporté sine die.

L'abstention annoncée de l'Allemagne empêche de réunir la majorité nécessaire donnant le feu vert à la fin des voitures à moteur thermique dans l'UE. Ce texte prévoyant de réduire à zéro les émissions de CO2 des voitures et camionnettes neuves en Europe à partir de 2035 a fait l'objet en octobre d'un accord entre États membres et négociateurs du Parlement européen, formellement approuvé mi-février par les eurodéputés. Il devait encore être entériné mardi par les Vingt-Sept, lors d'une réunion de ministres à Bruxelles, dernière étape formelle avant son entrée en vigueur, sans possibilité désormais de renégocier le contenu. Les ambassadeurs des Vingt-Sept à Bruxelles ont «décidé de reporter la décision (...) à une réunion ultérieure», a annoncé un porte-parole de la représentation de la Suède, pays qui assure la présidence tournante du Conseil de l'UE. Les ambassadeurs «reviendront sur ce sujet en temps voulu», a-t-il ajouté. L'Ita-



lie avait annoncé de longue date son opposition au texte. La Pologne voulait aussi se prononcer contre et la Bulgarie souhaitait s'abstenir. Ces pays, à eux trois, n'ont pas les moyens de bloquer la procédure.

L'Allemagne s'abstient

Mais Berlin a indiqué ces derniers jours son intention de ne pas accorder non plus son feu vert dans l'immédiat. Sans l'Allemagne, la majorité qualifiée des Vingt-Sept qui est requise (vote favorable d'au moins 55% des États représentant au moins 65% de la population de l'UE) n'était plus atteinte. «Nous avons toujours dit clairement que la Commission européenne devait présenter une proposition sur la manière dont les carburants

synthétiques pourraient être utilisés dans les moteurs à combustion après 2035 (...). Ce qui manque maintenant, c'est la réalisation de cet engagement», a rappelé vendredi le ministre allemand des Transports, Volker Wissing (FDP, libéraux). À la demande de Rome et Berlin, les Vingt-Sept avaient intégré au texte un possible feu vert à l'avenir pour des technologies alternatives comme les carburants synthétiques (e-carburants) si celles-ci permettent d'atteindre l'objectif de supprimer totalement les émissions de gaz à effet de serre des véhicules. La technologie des carburants de synthèse, en cours de développement, consiste à produire du fuel à partir de CO2 issu notamment des activités industrielles en utilisant de l'électricité bas carbone. Pour la filière automobile, elle permettrait de prolonger l'utilisation des moteurs thermiques menacés par l'irruption des véhicules 100% électriques.

(AFP)

Aviation

Swiss a réalisé un bénéfice de 456 millions de francs en 2022

La compagnie aérienne a réalisé un résultat «meilleur que prévu», avec un chiffre d'affaires qui a plus que doublé en un an.



Les signaux sont au vert pour la compagnie aérienne Swiss, qui a publié ses résultats annuels 2022 vendredi matin. Le chiffre d'affaires a plus que doublé pour atteindre 4,41 milliards de francs (2,1 milliards en 2021). Au bilan final, Swiss enregistre un bénéfice de 456 millions de francs (contre une perte de 405 millions en 2021). «Au printemps, les gens ont rapidement repris confiance dans les voyages et la courbe de la demande de voyages aériens

s'est nettement redressée», constate Swiss, pour qui les bons résultats sont principalement dus à «une optimisation des structures de coûts, à la stabilisation de l'exploitation aérienne et à de bonnes conditions de marché».

Prêt remboursé

Swiss rappelle qu'elle a, dès fin mai 2022, pu rembourser le crédit bancaire de 60 millions de francs qui lui avait été octroyé et qui avait été garanti par la Confédération. «Depuis lors, la trésorerie de

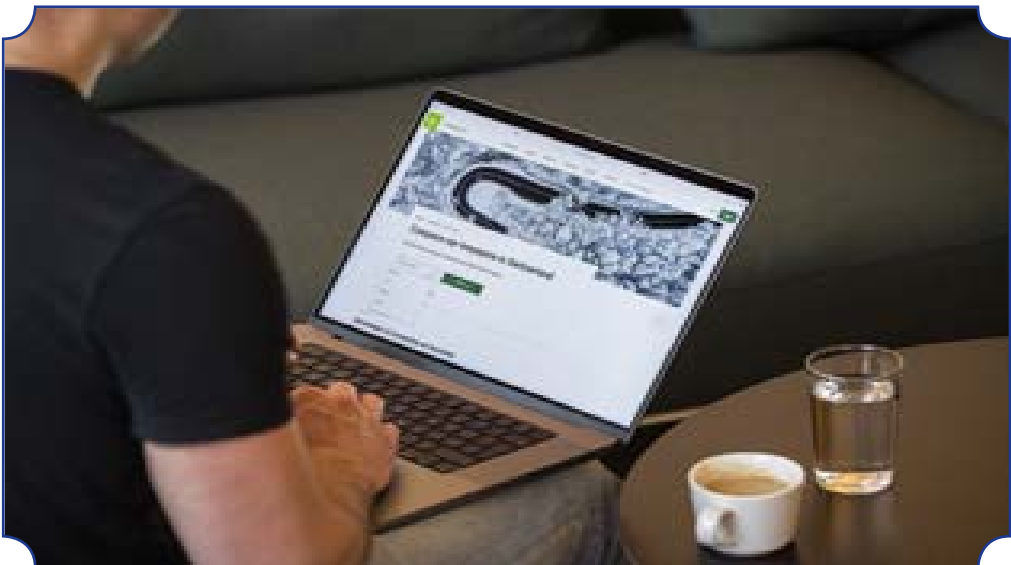
la compagnie s'est encore améliorée», précise le communiqué. Au total, Swiss a transporté 12,8 millions de passagers en 2022. Le taux de remplissage des avions a été de 80,9% (54,4% en 2021). Il a été particulièrement élevé sur les vols intercontinentaux, qui ont repris progressivement au cours de l'année. Toutefois, les estimations pour 2023 restent en deçà des niveaux connus avant la pandémie.

(ywe)

Suisse

Restructuration et licenciements chez Comparis

Le comparateur en ligne fait face à une baisse de rentabilité. Mais c'est surtout un long conflit avec la Finma, à l'issue incertaine, qui le pousse à réduire ses coûts et à couper dans les effectifs.



La direction du groupe Comparis (Decisis Holding AG) a annoncé jeudi soir avoir engagé une procédure de licenciement collectif. Si le nombre de postes concernés n'est pas encore arrêté, il représentera au minimum 10% de l'effectif, qui compte actuellement environ 175 collaborateurs. Ceux-ci ont été avertis de la situation et une période de consultation va s'ouvrir. Il s'agira d'élaborer des pistes pour réduire l'impact de cette décision, et les employés pourront faire des propositions en ce sens. Le comparateur en ligne comparis.ch fait face à une baisse de rentabilité qui l'a mis dans les chiffres rouges depuis l'an passé déjà.

Et le risque d'enregistrer de nouvelles pertes en 2023 se profile. Toutefois, le véritable déclencheur de la restructuration envisagée est le conflit qui l'oppose à l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Depuis trois ans et demi, celle-ci s'attache à contraindre la société à s'enregistrer comme courtier en assurances, en raison des forfaits qu'elle touche lorsque des internautes prennent contact avec une assurance après avoir transité par le comparateur en ligne pour s'informer sur les primes. Or, Comparis estime ne pas entrer dans la catégorie des courtiers, selon la définition qui en est faite dans les textes de loi.

Sauf que la donne pourrait changer, à la faveur d'une révision de l'ordonnance fédérale où la formulation pourrait, cette fois, inclure les activités du comparateur en ligne. Face à cette menace, et aux conséquences financières rétroactives que cela pourrait induire, il y a lieu de «constituer le plus rapidement possible des provisions de plusieurs millions de francs», confirme Richard Eisler, fondateur et président du conseil d'administration de Comparis, dans un communiqué diffusé jeudi. Une précaution qui doit permettre de garantir la stabilité financière du groupe.

Avec lematin.ch



INVESTIR EN ZONE UEMOA

EMETTEUR	GUINÉE-BISSAU	MALI	TOGO
Date	07/03/2023	08/03/2023	10/03/2023
Instrument	BAT 182J	BAT 182J - OAT 3A - OAT 5A	BAT 91 J - OAT 5A
Montant (en Mds de FCFA)	5	30	25
Taux d'intérêt	Multiples	Multiples - 5,90% - 6,20%	Multiples - 5,70%

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org

HOROSCOPE finance

Bélier Vous aurez de bonnes chances de vous enrichir, car votre audace sera payante. L'argent viendra à vous avec une certaine facilité, et vous n'aurez pas à craindre de baisse sérieuse dans vos rentrées d'argent habituelles.

Taureau Jupiter, la planète de la chance et de la réussite, devrait vous protéger très efficacement sur le plan financier. Ce sera le moment de demander une prime quelconque ou de prendre rendez-vous avec votre banquier pour voir comment optimiser votre gestion. Si vous avez des placements, il serait sans doute opportun de les modifier. N'attendez pas pour agir.

Gémeaux Il y aura un écueil dans le climat astral qui va s'instaurer aujourd'hui. Il s'agira d'une tendance à croire que l'argent seul peut procurer le bonheur et qu'il suffit d'avoir de l'argent pour être heureux. Certes, l'argent peut donner un certain confort matériel et certaines facilités, mais c'est à peu près tout ce dont il est capable. Il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont même allergiques à l'argent.

Cancer La planète Mercure vous sera à nouveau bénéfique. Tous les jeux de hasard vous seront donc favorables. Seuls les natifs du premier décane, trop distraits pour miser, risquent de ne rien gagner ou de ne gagner que très peu. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance du jour.

Lion Vous risquez de connaître quelques difficultés financières, et vos rentrées diminueront comme par enchantement. Vous serez donc contraint de tenir serré les cordons de votre bourse, et plus que vous ne le voudriez. Mais vous pourriez même prendre goût à un mode de vie plus austère.

Vierge Mercure en bel aspect renforcera l'intuition des natifs concernés, en leur donnant un flair spécial, leur permettant de mieux pressentir les événements extérieurs d'ordre économique ou autre et d'en tirer avantage. De la sorte, il renforcera le sens commercial de certains et l'habileté d'autres à élaborer des combinaisons financières.

Balance La présente concentration d'influences planétaires dans votre secteur argent devrait vous permettre d'améliorer vos revenus, d'obtenir une prime quelconque due à vos efforts passés, ou de réussir une belle opération. Mais attention à la Lune, qui pourra vous pousser à trop dépenser, ou à espérer plus que vous n'obtiendrez finalement, ce qui vous causerait une déception. Gardez le sens de la mesure, et tout ira bien.

Scorpion Vous risquez d'être confronté à des problèmes matériels concernant principalement des biens familiaux. Si vous avez l'intention de vendre un terrain ou une propriété, tâchez de traiter l'affaire dès le début de la journée.

Sagittaire Limitez vos dépenses ; ne faites pas le gros achat que vous envisagiez depuis quelque temps, malgré les diverses incitations de la part du vendeur. Evitez les jeux de hasard, même les plus anodins, parce qu'ils sont aptes à diminuer votre détermination en vous faisant entrevoir la facilité. Avancez résolument et avec optimisme : le succès total est au bout du chemin.

Capricorne Mars vous rendra exagérément optimiste dans votre métier et vous incitera à sous-estimer les difficultés. Alors, efforcez-vous, même devant des propositions alléchantes, de garder la tête froide et d'examiner à fond le problème.

Verseau Vous craignez parfois pour votre avenir, à telle enseigne que vous éprouvez certaines difficultés à jouir du présent. Rassurez-vous ! "Ne vous mettez pas en souci du lendemain, car le lendemain aura souci de lui-même ; à chaque jour suffit sa peine" (Evangile).

Poissons Il sera temps de vous attaquer à de sérieux problèmes matériels. Si vous devez restreindre votre train de vie, cette décision sera moins dure à prendre aujourd'hui.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Économique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLO

Vivien ATAHPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU

Termes de référence de l'appel à candidature

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
Formation en recherche de financements et gestion de contrats de partenariats



L'OIF et l'Université Senghor d'Alexandrie organisent une session de formation en vue de renforcer les capacités d'action des organisations de la société civile, en leur donnant les moyens de rechercher et d'obtenir des financements, ainsi que de gérer les contrats de partenariat avec les bailleurs internationaux et privés.

Date limite d'inscription : 3 avril 2023

Contexte

Les OSC locales de l'espace francophone font face à une difficulté d'accès aux ressources financières en raison, d'une part, en raison de l'absence, dans certains pays, de dispositifs de soutien aux organisations de la société civile, et d'autre part, du caractère particulièrement compétitif des mécanismes de soutien aux organisations de la société civile. Aussi, les organisations de la société civile peinent à maintenir les emplois de leurs agents de terrain à cause des faibles ressources dont elles disposent et s'appuient majoritairement sur des bénévoles. Malgré les efforts consentis pour assurer la viabilité de leurs projets, les OSC locales francophones restent confrontées à d'importantes difficultés afin de pérenniser leurs acquis à l'issue d'un appui financier.

Considérant les priorités et objectifs de la Francophonie d'affirmer son action de terrain en s'appuyant sur la société civile, l'OIF souhaite engager une véritable action de renforcement des capacités en matière de recherche de financements à destination des OSC locales.

A cet égard, l'OIF organisera, en 2023, une (01) session de formation d'une durée de six (06) mois sur la « recherche de financements et la gestion de contrats de partenariats », à destination d'un total de 25 organisations de la société civile, dont 15 accréditées auprès de la Conférence des OING de la Francophonie (COING).

I. Objectifs de l'appel à candidatures

Cet appel à candidatures vise à sélectionner 25 représentants et représentantes d'OING et d'ONG, dont 15 accréditées auprès de la Conférence des OING de la Francophonie, afin qu'ils et elles bénéficient d'une (1) session de formation de 6 mois que l'OIF organisera en 2023.

L'objectif général de cette session de formation est de renforcer les capacités d'actions des organisations de la société civile bénéficiaires sur le terrain, en leur donnant les moyens de rechercher et d'obtenir des financements, ainsi que de gérer les contrats de partenariat avec les bailleurs internationaux et privés.

La formation vise à doter les participants d'une compréhension et méthodologie communes pour rechercher et trouver des financements, développer des partenariats solides pour la mise en œuvre de leurs projets. A la suite de cette formation, les participant.e.s seront ainsi capables de :

- Maîtriser tous les critères d'éligibilité pour la sélection d'un projet par le bailleur ;
- Identifier les points à améliorer pour se mettre en conformité avec le bailleur ;
- Produire et analyser un rapport financier et un budget prévisionnel ;
- Maîtriser la conception d'un dossier de réponse à un appel à projets et les normes internationales selon le type de bailleur (ONU, UE, etc.) ;
- Acquérir une vision sur le long terme des possibilités de financement et de partenariats existantes, notamment auprès des fondations d'entreprise ;
- Bâtir une relation de confiance avec le bailleur, le partenaire ;
- Effectuer une veille sur les opportunités de financement publics et privés ;
- Maîtriser les conditions d'octroi des micro-crédits.

Cette formation, prise en charge par l'OIF, en collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte), se tiendra de mi-juin à mi-décembre 2023 en ligne. La formation est certifiante et donne accès à un diplôme universitaire de l'Université Senghor d'Alexandrie. Toutefois, cette formation nécessitera un travail assidu de 2 à 3 heures par jour, du lundi au vendredi, sur la période des 6 mois. Ce travail journalier pourra prendre les formes suivantes : participation à des sessions d'intervention académique d'un enseignant connecté par visio-conférence, webinaire avec un grand témoin, activités en groupe, discussions sur le forum, séance de restitution et de synthèse.

II. Critères d'éligibilité de la candidature

Afin d'être éligible, l'organisation candidate doit :

- Etre une personne morale de droit privé sous forme d'association, de fédération, de confédération, d'union, de réseau ou d'autre entité formalisée réunissant volontairement des membres, personnes physiques ou morales, et créée sur la base d'un acte constitutif de droit privé national, avec un objet social, un fonctionnement, un financement et une gouvernance statutaire dans le respect des lois. Cet élément sera vérifié grâce au récépissé d'enregistrement ;
- Être un membre permanent d'une organisation de la société civile comme par exemple : directeur.trice, chargé.e de projet ou de levée de fonds en contrat de travail supérieur ou égal à un an, trésorier.ière, etc. Une priorité sera accordée pour le personnel dont les responsabilités et les activités sont en lien avec la recherche de financement et la gestion de partenariats. Ce critère sera vérifié grâce aux contrats de travail, car la formation a vocation à doter les personnes avec un statut permanent au sein de chaque OSC, de compétences permettant le développement de la structure sur le long terme.
- Être légalement enregistrée auprès des autorités d'un des 54 Etats et gouvernements membres de plein droit de l'OIF. Cet élément sera vérifié grâce au récépissé d'enregistrement ;
- Disposer d'au moins deux années d'existence légale. Cet élément sera vérifié grâce au récépissé d'enregistrement ;
- Œuvrer dans l'une des quatre grandes missions de l'OIF : 1) Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; 2) Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; 3) Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; 4) Développer la coopération économique au service du développement durable ;
- Exercer ses activités dans au moins un des 54 Etats et gouvernements membres de plein droit de l'OIF. Cet élément sera vérifié grâce aux rapports d'activités ;
- Faire état d'une gouvernance fonctionnelle. Cet élément sera vérifié grâce aux rapports d'activités et financiers.

L'examen d'éligibilité sera réalisé par l'équipe société civile de la Direction de la Programmation et de l'Evaluation de l'OIF et par l'Université Senghor. Il s'agira de vérifier que les candidatures soumises rencontrent l'ensemble des critères cités ci-dessus. Les candidatures éligibles seront ensuite instruites et recevront une note.

III. Critères de sélection de la candidature

Les organisations éligibles à la formation seront départagées selon les critères suivants :

- A. L'organisation est de taille et ressources modestes (3 points) ;
- B. L'organisation identifie et justifie l'existence de ses besoins en renforcement de capacités dans le champ de la recherche de financements et de la gestion de contrats de partenariats (5 points) ;
- C. L'organisation démontre une grande motivation et un intérêt marqué à suivre cette formation (3 points) ;
- D. Le profil proposé, au sein de la structure, pour assister à la formation est pertinent au regard de sa formation, de sa position, de ses missions et de ses activités au sein de la structure (5 points) ;
- E. Le profil proposé dispose de grandes capacités de relai pour former et diffuser les enseignements de cette formation à d'autres membres de sa structure et/ou à d'autres organisations de la société civile francophone (2 points).

2 points bonus seront accordés si l'organisation est enregistrée et/ou met en œuvre ses activités dans l'un des pays prioritaires de l'action de la Francophonie à savoir le Liban et Haïti.

Les candidatures féminines sont encouragées.

L'instruction des candidatures éligibles sera conjointement réalisée par l'équipe société civile de la Direction de la Programmation et de l'Evaluation et par l'équipe pédagogique de l'Université Senghor. Chaque candidature sera analysée sur la base de la grille de notation détaillée ci-dessus et recevra une note constituée de la moyenne des deux notes accordées par les agent.es issu.es de chacune des directions/unités. Un classement des 50 candidatures ayant reçu la meilleure note sera réalisé. Parmi celui-ci, 25 candidatures seront finalement sélectionnées par le comité de sélection constitué de l'OIF, de l'Université Senghor et de la Conférence des OING de la Francophonie en veillant, d'une part, à ce que 15 d'entre elles soient portées par des organisations accréditées auprès de l'OIF, et, d'autre part, à ce que la représentativité géographique et thématique soit, dans la mesure du possible, assurée.

Les personnes retenues s'engagent à participer à l'ensemble de la formation de mi-juin à mi-décembre 2023 et à respecter les horaires de début et de fin de formation.

IV. Prise en charge de l'OIF

La formation est intégralement financée par l'OIF.

Biodiversité

Les Etats s'accordent sur un traité pour protéger la haute mer

Accord à l'ONU sur le premier traité pour protéger la biodiversité en haute mer. Il s'agit du premier traité international permettant de protéger la biodiversité et d'encadrer le partage des ressources, dans cet espace qui couvre près de la moitié de la surface de la planète.

● Wilson LAWSON

Menacée, la haute mer était au cœur des échanges aux Nations Unies. En 2017 c'est plus de 140 États qui ont approuvé l'ouverture des négociations pour aboutir aujourd'hui à un traité sur la Haute mer. Le Togo salue cet accord qui marque un tournant décisif pour la protection de la biodiversité. Un pas important est réalisé avec la création des aires marines protégées. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, 80 % des réserves halieutiques mondiales ont été complètement exploitées, sont surexploitées ou en voie de récupération après épuisement. Bien qu'elles représentent plus de 60% des océans et la moitié de la planète, les eaux internationales ne sont sous la juridiction d'aucun pays. De facto, elles deviennent la responsabilité de tous. Mais trop longtemps ignorées dans le combat environnemental au profit des zones côtières sous l'égide



des pays. Pourtant, la haute mer est d'une importance capitale pour la préservation de la biodiversité et la régulation du climat, via des écosystèmes qui fournissent la moitié de l'oxygène que nous respirons et absorbent une quantité importante du CO2 émis par les activités humaines. Ainsi la communauté internationale dans le cadre onusien prend sa responsabilité historique avec la signature du traité du 5 mars 2023. Un traité qui vise à mieux protéger la haute mer, en créant des aires marines protégées dans les eaux internationales. Au total, plus de 15 ans de discussions âpres ont été nécessaires sur le sujet. Longtemps igno-

rée dans le combat environnemental, la haute mer, qui représente la moitié de la surface de la planète, commence là où s'arrêtent les zones économiques exclusives des pays (soit à maximum 370 km des côtes). Elle n'est donc sous la juridiction d'aucun Etat. Après quatre années de négociations formelles, la troisième "dernière" session à New York a finalement été la bonne... ou presque. Les délégués ont finalisé le texte, mais celui-ci doit encore être formellement adopté à une date ultérieure après avoir été passé au crible par les services juridiques et traduit pour être disponible dans les six langues officielles de l'ONU.

Kpendjal-ouest

Un colloque sur la langue « GULMA » à Ogaro

Un colloque consacré à la promotion et à la modernisation de la langue « Gulma » au Togo s'est déroulé du 1er au 4 mars à Ogaro dans la préfecture de Kpendjal-Ouest.

Cette activité dont le thème est « le GULMA face aux défis de la modernisation » est une initiative des cadres natifs de la région des Savanes, regroupés au sein de l'association GULMA Findma « AGUFI ». La rencontre a pour objectif de faire l'inventaire systématique des recherches linguistiques et des travaux de vulgarisation effectués sur le « gulmancema ». Elle a permis également de renforcer la capacité des communautés à bien assimiler

le gulmancéma parlé au Togo, au Bénin, au Burkina Faso et au Niger. Ce colloque a servi de cadre pour faire une restitution des travaux sur le « gulmancema », notamment les travaux scientifiques, les transcriptions orthographiques, les signes diacritiques et de ponctuation, les différences dialectales et les implications sur la modernisation ainsi que la terminologie mathématique français-gulmancéma, l'alpha et éducation non formelle en gulmancéma. L'ad-

joint au maire de la commune de Kpendjal-Ouest 1, Lambouliga Gnoiti a présidé les travaux en présence du missionnaire américain Robertson Everette Davide et son et du pasteur Tankoano Pényabidi Abraham du Burkina Faso. M. Lambouliga a indiqué que la langue est mal parlée dans les différentes préfectures qui forment la région des Savanes et appelé les cadres à s'atteler aux réalités ancestrales avant la traduction de tous les documents.

Avec ATOP/GEK/AJA

Santé

Plus de 1,5 milliard de personnes souffrent de problèmes d'audition

Le 3 mars de chaque année, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) joint ses efforts à ceux de ses États membres pour commémorer la journée mondiale de l'audition. Le thème retenu pour cette édition est « Soins de l'oreille et de l'audition pour tous, Faisons-en une réalité ».

● Hélène MARTELOT

Pour la célébration de cette année 2023, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti souligne qu'à l'échelle mondiale, plus de 1,5 milliard de personnes souffrent de problèmes d'audition et de déficience auditive, et près de 80 % de ces personnes vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. En Afrique, on estime que 135 millions de personnes ont des problèmes auriculaires et auditifs. Au rythme actuel, il est probable que, à l'horizon 2050, plus de 338 millions de personnes seront touchées par des problèmes auriculaires et auditifs en Afrique L'OMS, pour sa part, apporte un appui aux pays pour qu'ils élaborent et mettent en œuvre des stratégies nationales sur la santé auditive. « Une analyse régionale est désormais disponible sur les soins de l'oreille et des troubles auditifs. Cette analyse englobe des profils de pays pour tous les États membres ». « Par ailleurs, deux modules sur la gestion des soins de l'oreille et des troubles auditifs ont été élaborés à l'intention des agents de soins de santé primaires. Ces soins seront intégrés dans les ensembles d'interventions essentielles de l'OMS pour lutter contre les maladies non transmissibles dans le cadre des soins de santé primaires », a indiqué la directrice régionale de l'OMS Afrique. Elle précise que l'un des problèmes les plus brûlants qui touchent



les patients est que de nombreuses personnes souffrant de déficience auditive ne savent pas comment et où trouver de l'aide ou n'ont pas accès aux services nécessaires. « Ce problème a un impact considérable sur la vie des personnes touchées, ainsi que sur la vie de leurs familles et de leurs communautés. De plus, la charge excessive due à ces affections s'explique par un nombre limité de spécialistes et d'audiologistes des soins de l'oreille, du nez et de la gorge dans les pays », a l'en croire. Plus de 60 % des maladies de l'oreille et des troubles auditifs courants peuvent être détectés et souvent pris en charge au niveau des soins primaires. Cependant, dans la plupart des endroits, l'accès aux soins de l'oreille et des troubles auditifs reste l'apanage de centres et cliniques hautement spécialisés. Pour elle, il est important de résoudre le problème posé par ces affections dans toute la continuité des soins pour les personnes ayant besoin de ces services et qui doivent rechercher des services spécialisés, souvent dans des hôpitaux éloignés. Un manuel de formation aux soins primaires de l'oreille

« L'intégration des soins de l'oreille et des troubles auditifs dans les services de soins primaires est possible grâce à la formation et au renforcement des capacités effectué à ce niveau dans le but de relever ces défis. Ces services peuvent être assurés si une main-d'œuvre non spécialisée est formée afin de servir de premier point de contact pour les communautés ». En vue de faciliter cette intégration, l'Organisation mondiale de la Santé a lancé un manuel de formation aux soins primaires de l'oreille et des troubles auditifs ciblant les médecins, le personnel infirmier et les autres agents de santé. « Nous ne doutons pas que ce manuel sera utile aux populations et aidera les pays à progresser vers l'objectif de la couverture sanitaire universelle », a mentionné Mme Moeti. « Par conséquent, j'encourage les gouvernements à donner la priorité aux programmes relatifs aux soins de l'oreille et des troubles auditifs dans le cadre de leurs programmes portant sur la lutte contre les maladies non transmissibles et l'instauration de la couverture sanitaire universelle, et à accroître leur engagement en faveur de la campagne, des politiques et du financement des activités », a-t-elle ajouté. Elle invite également toutes les parties prenantes à s'unir pour donner suite aux recommandations, en intégrant les services de soins de l'oreille et des troubles auditifs dans les systèmes de santé de district et dans les soins de santé primaires.



Le Togo en chiffres

Produits échangés				l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...							
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020		2,2 Mds USD de produits importés en 2020		Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.		6,8	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.		3,4		
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques		9,0	Energie électrique	5,1	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées		6,5	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...		3,2	
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées		8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...	5,1	Coton, non cardé ni peigné		6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...		3,1	
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés		8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...		5,4	Riz		2,7	
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...		8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4	Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...		3,3	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...		2,5	
					Fèves de soja, même concassées		2,7	Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...		1,9	

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

LE MEILLEUR PARTENAIRE POUR VOTRE RÉUSSITE

Vous êtes une petite
et moyenne entreprise (PME) ?
Désormais Société Générale Togo
vous accueille.

**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
TOGO**

Société Générale Togo, succursale de Société Générale Bénin SA avec Conseil d'Administration au capital social de 37.000.000.000. Siège social : 2983, avenue de la Libération, Tokoin-Gbadago (72TKG) – RCCM : TG-LOM-2014 E 192 01 BP : 5012 LOME – Tél. : +228 22 53 75 00 – Fax : +228 22 53 75 01 – CIB : T0187 M – NIF : 1000385632